

01.03.2024

<b>C1E</b>	
	Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la sous-catégorie C1 et d'une remorque d'un poids total excédant 750 kg, pour autant que le poids de l'ensemble n'excède pas 12000 kg.
Age minimal	18 ans
Certificat médical (examen de la vue y compris)	Pas nécessaire si le certificat médical pour la catégorie C1 est encore valable.
Théorie de base	Non
Théorie complémentaire	Non
Validité permis d'élève conducteur	24 mois (le/la titulaire de la catégorie C1 peut effectuer des courses d'apprentissage avec une remorque de la catégorie C1E sans être accompagné-e).
Prolongation	Non
Cours de théorie de la circulation (cours de sensibilisation)	Non
Instruction pratique de base	Non
Véhicule d'examen	Un ensemble de véhicules composé d'un véhicule d'examen de la sous-catégorie C1 et d'une remorque d'un poids total autorisé d'au moins 1250 kg, d'une longueur d'au moins 8 m et pouvant atteindre une vitesse de 80 km/h. L'espace de chargement de la remorque doit être constitué d'une caisse fermée au moins aussi large et aussi haute que le véhicule tracteur. La caisse fermée de la remorque peut être légèrement moins large pour autant que la visibilité vers l'arrière soit garantie par les seuls rétroviseurs extérieurs du véhicule tracteur. La remorque doit avoir un poids effectif d'au moins 800 kg.
Equivalences après réussite de l'examen pratique	BE, DE, D1E si le/la requérant-e est titulaire du permis de conduire pour le véhicule tracteur.